

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2020

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE n° 10
14 octobre 2019

2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-2)

Monaco, 21-24 avril 2020

EXPOSITION DES ETATS MEMBRES DE L'OHI

« Le passé, le présent et le futur des services hydrographiques »

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée n°1 du 29 avril 2019 – *Annonce et dispositions générales*
- B. Lettre circulaire de l'Assemblée n°6 du 17 mai 2019 – *Exposition des Etats membres de l'OHI*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément à la référence A, une exposition des Etats membres de l'OHI est prévue au cours de la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI (A-2). Le Secrétariat de l'OHI remercie les 20 Etats membres suivants qui ont répondu positivement à la lettre circulaire de la Conférence n° 6 (cf. référence B) en indiquant leur intention initiale de participer à l'exposition des Etats membres de l'OHI – *« Le passé, le présent et le futur des services hydrographiques »* : Argentine, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, République de Corée, Nouvelle-Zélande, Portugal, Arabie Saoudite, Espagne, Turquie, Royaume-Uni, Etats-Unis et Uruguay. Les autres Etats membres sont toujours encouragés à exposer et devront informer, dans les meilleurs délais, le Secrétariat de l'OHI de leur intention de participer, le cas échéant.

2. L'exposition des Etats membres de l'OHI se tiendra du mardi 21 au vendredi 24 avril 2020. Elle aura lieu au rez-de-chaussée du foyer de l'Auditorium Rainier III. Conformément aux informations pratiques déjà fournies dans la référence B, il est demandé aux Etats membres de l'OHI qui ont fait part de leur intention d'exposer de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OHI quels sont leurs besoins en complétant le formulaire joint en annexe. En particulier, une liste du type de produits qui seront exposés doit être fournie et l'espace nécessaire doit être indiqué (en m²). Les réponses sont attendues dès que possible et **au plus tard le 1er février 2020**.

3. Le Secrétariat de l'OHI proposera des panneaux d'affichage standards sur demande. Cependant, les Etats membres peuvent fournir leur propre matériel d'affichage, sous réserve de respecter l'espace qui leur est alloué. Les Etats membres doivent apporter leur propre matériel s'ils souhaitent exposer des produits numériques, à moins qu'ils souhaitent louer le matériel approprié sur place. Les coordonnées des fournisseurs locaux sont les suivantes :

- SES (pour divers services numériques, écrans plats) – Tél : +377 93 25 50 45 - Télécopie : +377 93 25 41 69 ; Mél : ses@libello.com
- Monaco Telecom (fournisseur d'accès wifi) – Tél : +377 99 66 33 00 - Télécopie : +377 99 66 33 33 – Contact : Mme Cozzi (directrice du département technique et des relations publiques) Tél : +377 99 66 65 64, Mél : c.cozzi@monaco-telecom.mc

Veillez noter que le contrat avec le fournisseur du stand de présentation permet que du matériel léger, des posters, des cartes, etc. soient fixés aux murs et à la structure d'affichage uniquement au moyen de cimaises, de bandes de types Velcro, de pâte adhésive détachable, ou de systèmes similaires de fixation non-permanents et ne laissant pas de traces.

4. En raison d'autres événements prévus à l'Auditorium peu après la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI, il sera demandé aux exposants à l'exposition des Etats membres de l'OHI de démonter et d'enlever leur matériel d'exposition avant la fin de la journée du vendredi 24 avril 2020 ou avant midi le samedi 25 avril, au plus tard.

5. A titre de rappel, les échéances relatives à l'exposition sont les suivantes :

Intention initiale de participer (système d'inscription en ligne de l'OHI) :	1 ^{er} octobre 2019
Formulaire disponible pour l'expression de besoins (système d'inscription en ligne de l'OHI) :	1 ^{er} octobre 2019
Formulaire de demande complété et renvoyé au Secrétariat de l'OHI :	1 ^{er} février 2020
Réponse aux exposants quant à l'espace qui leur est alloué :	20 février 2020
Réception au Secrétariat de l'OHI du matériel à exposer :	20 mars 2020
Mise en place de l'exposition à l'Auditorium Rainier III :	18-20 avril 2020
Démontage de l'exposition à l'Auditorium Rainier III :	24 avril 2020

6. Le principal point de contact pour cette exposition au Secrétariat de l'OHI est l'adjoint aux Directeurs Yves Guillam (yves.quillam@iho.int).

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général

Annexe : Renseignements et besoins logistiques des Etats membres

EXPOSITION DES ETATS MEMBRES DE L'OHI LORS DE LA 2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

« *Le passé, le présent et le futur des services hydrographiques* »

**21-24 avril 2020
Auditorium Rainier III – Rez-de-chaussée**

Renseignements et besoins logistiques des Etats membres

(à retourner au Secrétariat de l'OHI (yves.quillam@iho.int) au plus tard le 1^{er} février 2020)

Référence : LCA 6/2019 du 17 mai.

Etat membre :

Principal correspondant pour l'exposition :

Nom :Mél :
.....

1. Participera à l'exposition des Etats membres de l'OHI : OUI NON

Si votre réponse au point 1 est OUI, et si cela n'a pas déjà été fait, merci de vous inscrire sur le système d'inscription en ligne de l'OHI ([lien](#)) à l'événement « *Exposition des EM de l'OHI* » (à l'A-2) et de compléter le formulaire ci-dessous :

2. Produits/services à exposer :

- Acquisition de données, gestion de base de données et contrôle qualité OUI NON
- Cartes électroniques de navigation OUI NON
- Cartes INTERNationales et autres cartes papier OUI NON Nombre :
.....
- Fourniture d'informations nautiques OUI NON

- Cartes pour la navigation de plaisance et produits pour les navires de plaisance OUI
NON
- Informations géospatiales maritimes, portails web,
services MSDI, autres produits hydrographiques numériques OUI NON
- Recherche et développement et nouvelles technologies OUI NON

3. Type de matériel et langue :

- Carte/plan papier Capteurs Atlas/livres Posters Tables numériques
 Ordinateur/produit multimédia Ecrans
 Autres (description succincte).....

Langue(s) :

4. Espace nécessaire pour l'exposition :

- Panneaux d'affichage requis¹: OUI NON Nombre :.....
- Table requise : OUI NON
- Alimentation électrique requise : OUI NON Détails:.....
- Fournit son propre stand d'exposition : OUI NON Dimensions :

5. Texte explicatif de 150 mots maximum, en anglais ou en français, décrivant l'exposition et soulignant ses principaux éléments. Veuillez fournir **une photographie ou une illustration** relative à l'exposition (ou l'écusson officiel du service hydrographique) au format numérique, afin de l'insérer dans le catalogue de l'exposition.

6. Commentaires complémentaires, le cas échéant :

¹ 2 mètres de haut x 1 mètre de large